



© GREGOIRE MAISONNEUVE POUR L'INRS

L'activité en step génère une quantité de poussière importante, notamment au niveau du compost où les risques sont multiples.

de fermentation, où il monte en température pendant plusieurs jours. Le traitement biologique aérobie terminé, le compost est criblé: les parties fines pourront être épanchées et les gros morceaux, le « refus de criblage », sont renvoyés en début de chaîne. Le compost est ensuite stocké en attendant d'être analysé puis livré. À la step de Cabourg, une personne est dédiée à cette partie de l'activité (mélange des éléments, insertion dans le tunnel, suivi de la fermentation, criblage et livraison) et deux à celle de Léry.

« Elles sont exposées à plusieurs dangers », explique Christine David, expert en risques biologiques à l'INRS. Il y a d'une part des dégagements de gaz variant selon la qualité du traitement (dioxyde et monoxyde de carbone, ammoniac, sulfure d'hydrogène), d'autre part des risques biologiques, dus aux micro-organismes présents dans les boues (1). » La contamination peut se faire par contact,

inhalation des bioaérosols ou ingestion, directe ou indirecte (personne qui se toucherait les lèvres avec un gant souillé, par exemple.) « Lorsque certaines bactéries meurent, ajoute-t-elle, elles dégagent des endotoxines qui, lorsqu'elles sont inhalées, peuvent provoquer un syndrome grippal aigu, voire une insuffisance respiratoire chronique en cas d'exposition répétée. »

Une démarche évolutive

L'activité en step génère également une quantité de poussière importante. « Au début, en zone propre (2), la chargeuse ne possédait pas de cabine pressurisée. Il y avait beaucoup de poussière et la température était très élevée. Parfois, il fallait s'arrêter pour prendre l'air », se souvient Christophe Mazouin, opérateur en cycle de compostage à la step de Léry. À la demande des opérateurs et de la Carsat Normandie, la char-

geuse a été remplacée par une autre dotée d'une cabine pressurisée avec filtration de l'air. À la step de Cabourg, Stéphane Sochon précise que, en plus de la cabine pressurisée, l'organisation du travail a été réfléchie afin de supprimer des manipulations et des déplacements. Enfin, pour éviter les contacts avec le compost, lorsque celui-ci se trouve dans les tunnels de fermentation, dans les deux stations, des accès ont été aménagés au-dessus des tunnels afin d'introduire les sondes de température dans les andains.

Dans les projets initiaux, « il aurait fallu piquer la sonde dans l'andain en entrant dans le tunnel », note Jacky Dalleau, agent d'usine à la step de Cabourg. Ce qui aurait davantage exposé les salariés aux dangers chimiques et biologiques.

Malgré tout, certains points restent à améliorer. « Lorsque nous sommes dans la cabine du chargeur, constate Jean-Claude Boulnois, agent sur l'aire de compostage à la step de Léry, nous ne savons pas si quelqu'un entre dans le hangar et nous risquons de le percuter. » Selon Amandine Jacquart, plusieurs solutions techniques sont actuellement à l'étude pour résoudre ce problème. « Ce qui est bien dans cette démarche, apprécie Olivier Switala, responsable du service assainissement de l'eau à la Case, c'est qu'elle ne s'arrête pas à la réception de l'ouvrage, nous continuons à mener des réflexions pour améliorer les choses. »

Les deux step sont engagées dans un processus d'amélioration continue qui s'appuie sur un questionnaire systématique de la qualité d'usage. Tous les acteurs des projets sont impliqués (maître d'ouvrage, maître d'œuvre, concepteur-constructeur, exploitant et Carsat). Ces démarches ont donné lieu à la signature d'une charte par l'ensemble des intervenants, d'ores et déjà pour la step de Léry et prochainement pour celle de Cabourg.

1. Bactéries, moisissures, œufs de parasites.
2. Zone où est traité le compost après fermentation (criblage, stockage et chargement dans les camions pour acheminement vers les lieux d'épandage).

L. C.

Les step de Léry et Cabourg en bref

La step de Léry emploie quatre personnes, deux pour l'exploitation et le traitement de l'eau et deux pour le compostage. Elle traite entre 3 500 et 4 000 m³ d'eau par jour et a évacué 1 300 tonnes de compost en 2011. 29 communes de la Case sont raccordées à la station, ce qui représente 25 000 équivalents habitants. La step de Cabourg emploie quatre personnes, dont une dédiée au compost. Elle traite environ 6 000 m³ d'eau par jour et produit environ 6 370 tonnes de boues par an. Huit communes sont raccordées à la station, ce qui représente 14 000 équivalents habitants.